

Elément de paysage à préserver :  
Le Lavoir  
(Article L123.1-5, alinéa 7 du code de l'urbanisme)

PROJET POUR ARRÊT



Historique : Ce Lavoir date du XIXe siècle, il a été aménagé à l'emplacement de la source dite « Fontaine aux Chiens » qui a alimenté la plupart des habitants de Saint-Witz en eau potable jusqu'en 1962, année de l'installation de l'eau courante.

Enjeu paysager :

Etat actuel : Le lavoir a été restauré il y a peu de temps.

Préconisations :

